



Lectures de...

*La société contre l'Etat*

de Pierre Clastres (1974)

Journée d'étude organisée le 13 janvier 2023 par l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne et la Société pour l'histoire des Facultés de droit et de la culture juridique

Salle 6, aile Soufflot, 2<sup>e</sup> étage, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75005 Paris

Argumentaire

*La société contre l'Etat* de Pierre Clastres (Paris, Les éditions de Minuit, 1974) est un livre qui a fait date, régulièrement réédité. La qualité de son information ethnographique, à partir d'observations assez parcellaires, et avec des grilles d'interprétation trop systématiques, a été largement contestée par les spécialistes. Sa proposition théorique, de penser à partir d'exemples sud-américains, principalement Guayaki et Guarani, une expérience concrète d'anarchie, au sens de l'ordre sans le pouvoir, a été infiniment et passionnément discutée. L'ouvrage, volontiers provocateur, réducteur, n'en demeure pas moins un classique toujours lu, et dans des perspectives très diverses, et une contribution majeure à l'épistémologie de l'anthropologie autant qu'à l'histoire de la pensée politique et des concepts juridiques. Il s'agissait en effet de donner à voir une forme autre du développement humain, non seulement sans relations de pouvoir ni de domination, mais même -et surtout- ayant élaboré des modes de neutralisation de leur émergence.

S'il a donc donné lieu à de très nombreux commentaires, le volume n'a pas été suffisamment envisagé au travers de la très large transversalité disciplinaire de sa réception, complexe et parfois contradictoire si l'on en juge par les usages qui s'en sont autorisés. Le projet de la journée du 13 janvier 2023 est donc de réunir des spécialistes des différents champs concernés.

Une thématique particulière intéresse plus spécifiquement les juristes, et fait de *La société contre l'Etat* également un bon support de réflexion sur le droit, il s'agit des emplois du mot Etat, de ses équivalences et de sa définition. Un second volet de la rencontre consistera donc, dans une perspective historiographique, à réunir des spécialistes de différentes périodes, depuis les mondes sans écriture jusqu'aux temps modernes, pour interroger à la lumière des emplois qu'en fait Clastres les usages du mot Etat, dans un mouvement d'engendrement permanent où chaque séquence du découpage des temps revendique une définition de l'Etat qui l'inclut dans une continuité jusqu'au présent (les Etats gaulois, la Cité-Etat, l'Etat moderne et sa genèse médiévale etc.).

Cette rencontre va constituer la quatorzième des Lectures de..., développées depuis quelques années dans différentes universités, par la Société pour l'histoire des Facultés de droit et de la culture juridique, qui assurera la publication des actes de la journée.